GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIJF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Colle, colle sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec réserves de la régénération ..... rpr
Coupe progressive de semenciers ..... cps
Coupe progressive irrégulière ..... cpi
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dd
Coupe par bandes ..... cpb
Brûlage partiel (brûlé ou à piler) ..... b/p
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation en récipients ..... pr
Frottation de bouleaux ..... pfb
Scarifiage ..... scf
Débarras commercial ..... ec
Récolte dans les friches boisées (débarras libres) ..... erl

N.B. Ces interventions s'inspirent des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à sapin ..... R (SA)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à pruche ..... R (PR)
— — à mélèze ..... R (MEL)
— — (plantation) ..... R p
Pessière ..... E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... E (E)
— — à thuya (cèdre) ..... E (C)
— — à pruche ..... E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à sapin ..... E (SA)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... E (S)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... E pS
— — (plantation d'épinette noire) ..... E pE
— — (plantation d'épinette rouge) ..... E pR
Sapinière ..... S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à pruche ..... S (PR)
— — à mélèze ..... S (MEL)
— — à peuplier (à sapin bourrelet) ..... S (PT)
Pinède à pin blanc ..... PB
— — — avec pin rouge ..... PBPR
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... PBPR
Pinède à pin gris ..... PG
— — — avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — — avec épinette blanche ..... PG (S)
— — — avec pruche ..... PG (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (PG)
— — — (plantation) ..... PG p
Pinède à pin rouge ..... PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — — avec mélèze ..... PR (MEL)
— — — avec pin blanc ..... PR (PB)
— — — avec pruche ..... PR (PR)
— — — avec sapin ..... PR (SA)
Pinède à pin gris ..... PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PG (PG)
Cédrière C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (MEL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à pruche ..... C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (plantation de thuya) ..... C p
Pruchière ..... PR
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— — à thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — à mélèze ..... PR (MEL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— — à pin gris ..... PR (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — (plantation) ..... PR p
MÉLÈZE ..... MEL
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... MEL (MEL)
— — à thuya (cèdre) ..... MEL (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... MEL (E)
— — à pin blanc et/ou rouge ..... MEL (PB)
— — à pin rouge ..... MEL (PR)
— — à pin gris ..... MEL (PG)
— — à pruche ..... MEL (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... MEL (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... MEL p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... MEL p
— — (plantation de mélèze laricin) ..... MEL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes ..... F (Tp)
— — — — avec pin blanc ..... F (Tp PB)
— — — — avec pin rouge ..... F (Tp PR)
— — — — avec pin gris ..... F (Tp PG)
— — — — avec résineux ..... F (Tp R)
— — — — avec sapin ..... F (Tp S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F (Tp E)
Bouleau à feuillus blancs ..... BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge ..... BB (E)
— — — avec pin gris ..... BB (PG)
— — — avec pin blanc ..... BB (PB)
— — — avec pin rouge ..... BB (PR)
— — — avec résineux ..... BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc ..... BJ (PB)
— — — — avec pin gris ..... BJ (PG)
— — — — avec résineux ..... BJ (R)
Peuplier avec sapin ..... PE (S)
— — — avec pin gris ..... PE (PG)
— — — avec pin blanc ..... PE (PB)
— — — avec pin rouge ..... PE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge ..... PE (E)
— — — avec résineux ..... PE (R)
Frênaie avec résineux ..... F (R)
Érablière résineuse ..... E (R)
— à pin blanc ..... E (PB)
— à pin rouge ..... E (PR)
Mélangés à feuillus tolérants ..... M (F)
— — — sur station humide ..... M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus d'essences intolérantes ..... F
— — — à bouleaux blancs ..... F
— — — à bouleaux jaunes ..... F
— — — à peuplier ..... F
— — — sur station humide ..... F
Bouleaux à feuillus d'essences intolérantes ..... F
— — à bouleaux blancs ..... BB
— — à bouleaux jaunes ..... BJ
Peuplier à feuillus d'essences intolérantes ..... PE
Érablière rouge ..... ER
Érablière :
— — à bouleaux blancs ..... E (BB)
— — à bouleaux jaunes ..... E (BJ)
— — à peuplier ..... E (PE)
— — à feuillus d'essences intolérantes ..... E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes ..... E (F)
Plantation d'érable à sucre ..... ES
— — de bouleau jaune ..... BJp
— — de chêne ..... Chp
— — de peuplier hybride ..... PHp

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cp
Coupe partielle par bande ..... cp
Coupe partielle plus épaisse légère ..... cp
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... ch
Feu de surface ..... fs
Brûlé partiel ..... b

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Feu de surface ..... fs
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn (uneven indigenous) Peuplé d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vi (inequal indigenous) Peuplé d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges plus âgées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges plus âgées de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Abrupte	91 % et plus	+++

Superficie entourée de pentes > 61%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 C2 D3 C4 — classe de densité, classe d'âge, classe de pente, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, groupement d'essences

R C5 (E) D2 — classe de pente, classe d'âge, sous groupe d'essences, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GROUPE-PIGUIN, THÉRIAULT LEFEBVRE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion ..... S
Unité d'aménagement S1
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 0
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 07
Bassin hydrographique 04
Bassin primaire 402
Bassin secondaire 06
Unité de gestion privée
Municipalité 84900
Division de recensement 9
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1316
Région écologique 12a*
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière : Année de publication : 1995
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/4/84
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 5 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-2 S.E.	32-E-1 S.O.	32-F-4 S.E. S.O.
N.E. 32-D-15 S.E.	N.O. 32-D-16 S.O.	N.E. N.O. 32-C-13 S.E. S.O.
N.E. 32-D-10	N.O. 32-D-9	N.E. N.O. 32-C-12

32 D/16 N.O.

Compt. for. 9521-509-5561-6039-6536-7057-7547-8038
À jour : Avril 1997

2